

Vendredi 7 juin **"Les associations s'engagent"**
à St Brieuc

Les transitions (économiques, environnementales, sociales et démocratiques) nécessitent la mobilisation des collectivités et des associations. Dans le respect de l'identité et de l'indépendance de chacune, elles doivent mieux coopérer ensemble. Illustrée par des initiatives concrètes, cette matinée se donne pour objectif d'écrire un Pacte de coopération pour réussir ensemble ces transitions.

timing	titre	intervenant
9h00 - 9h30	accueil café	
9h30 – 9h50	<p>ouverture : Associations et collectivités, un pacte pour les transitions ?</p> <p>Introduction dialoguée</p> <p>Chaque intervenant a pour objectif de répondre à la question « associations et collectivités, un pacte pour les transitions ? » selon son point de vue.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Jean-Luc Toullec, représentant du collectif pour Bretagne durable et solidaire et Président de FBNE (06 09 68 04 07) : Discours expliquant l'implication des associations à coopérer avec la Région dans la démarche Breizh Cop, l'état de l'appel à engagement, la nécessité de faire encore mieux, But = donner envie de s'engager - Yannick Hervé Président du Mouvement Associatif Breton (06 07 80 90 68) - Samuel Le Gaouyat, Vice président à la vie associative de Guingamp-Paimpol Agglomération (06.61.97.43.09) Création d'un partenariat pour un dialogue permanent avec la vie associative - Région Bretagne : Le président ou Anne Patault (06 21 88 27 13), vice-présidente chargée de l'égalité, de l'innovation sociale et de la vie associative ?

9h50 – 10h10	<p><u>Initiatives inspirantes de coopération pour la transition</u></p> <p><u>Pitch (20 min) : 4 x 5min</u> <u>2'30 par pitch avec gong d'arrêt</u> <u>2'30 de questions par l'animateur</u> <u>3 pitch + le raté</u></p>	<p>1) <i>Coopération pour la transition écologique Jean-Luc Barbo Vice Président de Lamballe Terre et Mer Agglomération (06 37 06 07 02 - jean-luc.barbo@orange.fr) Colloboration avec Viv'Armor Nature pour l'élaboration d'un Atlas Inter-communal de la Biodiversité</i></p> <p>2) <i>Coopération pour la transition énergétique : Un représentant de l'association "Eolienne en Pays de Vilaine" trait d'union entre les collectivités et les citoyens pour une production d'énergies renouvelables</i></p> <p>3) <i>Coopération pour la transition alimentaire : Max Schaeffer Directeur d'Optim'ism (07 81 22 65 65) association d'insertion professionnelle engagée dans la transition alimentaire et agricole en lien avec plusieurs collectivités : Pont scorff, Rianteq, Hennebont, Lorient aggro, ...</i></p> <p>4) <i>Coopération pour l'aménagement du territoire Romain Abasq, adjoint au maire d'Issoudun, 4ème vice-président de la communauté de communes du Pays d'Issoudun en charge de l'aménagement du territoire, trésorier de l'association Coeur d'Issoudun. Construction d'une route de contournement et préservation d'une prairie humide</i></p> <p><i>Compagnie de théâtre « Impro Infini » Romain Abasq / Direction Artistique (06 64 471 582) www.impro-infini.fr - romain@impro-infini.fr</i> <i>Ne pas les annoncer, faire "croire" au public et aux autres intervenants que c'est un pitch comme les autres.</i> <i>Sketch humoriste permettant d'introduire les dualités et de lancer les débats de la table ronde qui suit.</i></p>
--------------	--	--

10h10 – 11h15	<p><u>Témoignage sur les conditions d'une coopération réussie entre les associations et les collectivités</u></p> <p><u>Table ronde (30 min)</u> <u>Temps de réflexion collectif qui nourrira la construction du pacte</u> <u>Thèmes abordés :</u> <u>1) les conditions nécessaires à une coopération efficace et respectueuse entre les collectivités et les associations</u> <u>2) les freins à cette coopération et les erreurs à éviter</u> <u>3) enrichissement apporté au territoire</u></p>	<p>a) <i>Coopération commune-habitant</i> <i>Un représentant de Bruded, réseau d'échange d'expériences de développement locale durable entre collectivités</i></p> <p>b) <i>Coopération pour une transition sociale</i> <i>Armelle Lemétais CRESS Bretagne (06 32 98 81 86 et Solenn Douguet DGS adjointe - Mairie de Plouguerneau : 02 98 04 59 65. Exemple du SIEG Plouguerneau/Familles rurales</i></p> <p>c) <i>Coopération pour une transition éducative</i> <i>Vincent Lefebvre CRIR 06 72 69 44 55 - Témoignage du CRIR et commune de Belle-île en Terre : Centre d'accueil enfants – classe découverte (retour et dynamique autour du bénéfice des enfants, des asso, et la commun et au-delà)</i></p> <p>d) <i>Coopération pour une transition démocratique</i> <i>Alain Madoré, ex-président du Conseil de développement du Pays de Redon et ex-administrateur de l'Office Municipal des Sports de la ville de Redon (06 62 40 33 84 - alain-madore@live.fr</i></p>
	<p><u>Temps de question du public (15min)</u></p>	
	<p><u>Retour sur les échanges avec un côté décalé par le comédien (5Min)</u></p>	<p><u>Romain Abasq (cf ci-dessus)</u></p>
	<p><u>Grand témoin (15min)</u> <u>Prend avec plus de hauteur la question de l'ouverture : Associations et collectivités, un pacte pour les transitions ?</u></p>	<p><u>Jean-Claude Pierre - Porte-parole du Réseau Cohérence (06 76 88 71 43</u> <u>jcfpierre@orange.fr</u></p>
	<p><u>Explication des règles des ateliers (5 min)</u> <u>Explication des règles (équilibre des tables, présentation de la question, comment remplir le tableau,)</u> <u>Explication que ce travaille sera conservé pour créer le futur Pacte</u></p>	<p><u>Julian Pondaven, Directeur du Réseau Cohérence 06 73 21 06 66</u></p>
11h15-11h30	<p><u>DÉPLACEMENT vers les 4 ou 5 salles à plats</u></p>	

11h30-12h20	<p>Atelier participatif "Construisons le pacte"</p> <p>Création des grandes lignes d'un pacte de coopération entre associations et collectivités pour la transition des territoires. Perspective : Nourrir la continuité de la démarche Breizh Cop en validant ce pacte dans les mois suivant juin, créer une coopération et un engagement mutuel sur le long terme.</p>	<p>Table de 6-8 personnes recherche d'un équilibre asso/collectivité 1 animateur par salle</p> <p><u>Tour de table</u> : Présentation et définition du secrétaire <u>Temps individuel</u> (5 min) : Répondre à la question : Quelles sont les et les conditions nécessaires à la coopération entre associations et collectivités ? Qu'est ce qui peut faire rater cette coopération ? en remplissant 2 colonnes "Principes" et "Conditions de réalisation"</p> <p><u>Mise en commun par table</u> (35 min) : discuter et remplir le tableau <u>Restitution</u> (15 min) : au hasard 4 tables si dans la salle cocktail sinon dans chaque salle. 1 min par table Pour une restitution facile pour les animateurs : possible de demander en 1min à chaque table de faire ressortir un principe et une condition de réalisation. Récupérer les tableaux</p>
12h30	<p>FIN</p> <p>Possibilité d'afficher les tableaux dans la salle cocktail où tous vont déjeuner.</p>	